

RENÉ POUJOL

Catholique en liberté



SALVATOR

Catholique en liberté

Préface de Robert Scholtus

À 20 ans, René Pujol imaginait un roman dont le héros n'acceptait d'héritage chrétien que « sous bénéfice d'inventaire ». Cinquante ans après, son roman, jamais écrit, s'est confondu avec l'histoire de sa vie et celle de sa génération.

Dans ce livre, il analyse au scalpel la crise actuelle de l'Église. Tour à tour, il interpelle sa hiérarchie sur ses dérives centralisatrices, cléricales et dogmatiques ; ses amis catholiques sur leurs travers moralisateurs et intransigeants ; ses concitoyens sur les dérives d'une société qui, au nom d'une laïcité dévoyée, refuse d'entendre la sagesse des grandes traditions religieuses.

Cet essai nécessaire, écrit dans un style clair et alerte, plaide pour le pluralisme et la liberté des enfants de Dieu. « C'est pourquoi, écrit Robert Scholtus dans la préface, on est en droit d'espérer que de jeunes catholiques, libres de tout préjugé, s'exclameront après l'avoir lu : “Chapeau le journaliste !” »

RENÉ POUJOL est journaliste et blogueur. Il a fait toute sa carrière dans le groupe Bayard où il a notamment dirigé la rédaction de l'hebdomadaire *Pèlerin*. Chez Salvator, il a déjà publié en 2014 *Le secret spirituel de l'abbé Pierre*, avec le père Jean-Marie Viennet.

SALVATOR

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1

Le christianisme va-t-il mourir ?

JEAN Delumeau m'avait donné rendez-vous dans un petit restaurant proche du Collège de France où il avait longtemps occupé la chaire d'histoire des mentalités religieuses dans l'Occident moderne. Nous vivions alors les dernières années du pontificat de Jean-Paul II. Elles étaient marquées, jusqu'à l'excès, par ce qu'il faut bien appeler la mise en scène de sa fin de vie, à travers ce corps souffrant et cette volonté farouche d'assumer sa charge jusqu'au bout. Quelles que puissent en être les conséquences sur la gouvernance de l'Église dont chacun sait qu'elle est maîtresse de ses propres horloges ! Une forme de visage de sainteté qui, à sa mort, allait susciter puis nourrir l'élan populaire du *santo subito*, même si sa spontanéité fut habilement orchestrée. Mais pour l'observateur averti, cette interminable fin de règne cachait mal la crise profonde qui gangrenait une administration vaticane livrée à elle-même et au jeu des ambitions personnelles. Rome paraissait être « aux abonnés absents », figée dans une forme d'interrègne, d'éternité évanescence, alors que le monde connaissait des bouleversements culturels et sociaux d'une ampleur sans précédent depuis la Renaissance.

J'avais partagé avec l'historien le souvenir que m'avait laissé la lecture passionnée de son livre paru en 1977 : *Le christianisme va-t-il mourir ?*¹. À cette question l'auteur

répondait, bien sûr, par la négative s'agissant de la foi, mais sa critique était féroce, déjà, concernant l'aveuglement et l'immobilisme de l'institution, héritière d'une histoire deux fois millénaire marquée par sa fascination pour le pouvoir et son emprise sur les âmes. Et c'est alors qu'il avait décoché son scud. Avec la froideur du clinicien, il avait évoqué devant moi la possible implosion du gouvernement central de l'Église catholique, à l'image de celui du parti communiste de l'Union soviétique. Et pour les mêmes raisons : centralisation excessive du pouvoir, étanchéité organisée entre les différents lieux de décision, interdiction faite aux subordonnés de faire remonter les questions qui fâchent et d'accepter la mise en débat de dispositions déjà tranchées, lourdeurs, paralysie, rivalités, copinage, malversations financières, corruption, culture du secret et de la délation...

Honnêtement, n'est-ce pas ce que nous avons découvert, simultanément ou progressivement, depuis au moins deux décennies ? Est-on là si éloigné des « quinze maladies » décrites par le pape François dans son discours du 22 décembre 2014 aux membres de la curie où il dénonçait le sentiment d'être indispensable, le fonctionnarisme, le manque de coordination, la rivalité et la vanité, la rumeur, la médisance, le commérage, l'attrait des biens matériels... Pas facile, lorsqu'on aime l'Église, d'attacher du crédit à ce qui, pendant longtemps, sembla tenir de la simple rumeur voire de la cabale. Et pourtant ! Je me souviens avoir participé comme invité extérieur à un séminaire de rentrée des journalistes de RCF (Radios chrétiennes de France). Lors d'un échange, je m'étais laissé aller à affirmer que le Vatican tenait du « panier de crabes ». Et je revois mon ami Emmanuel Jousse bondir à la tribune et se saisir du micro, pour dire qu'il n'était pas possible de tenir de tels propos. Hélas ! Ils reflétaient pourtant l'expérience que, comme

journaliste catholique, je commençais à avoir du lieu où s'exerçait le pouvoir central de l'Église.

Sans doute la stature hors du commun de Jean-Paul II avait-elle contribué à masquer les lézardes. Mais l'*annus horribilis* de Benoît XVI, au printemps 2009, allait ébranler durablement l'image de la papauté. Elle mêlait, pour le plus grand bonheur de certains médias : l'interminable controverse de Ratisbonne sur la violence supposée de l'islam, la levée de l'excommunication de quatre évêques lefebvristes, dont un ouvertement négationniste, les excommunications liées à l'avortement d'une jeune Brésilienne enceinte de jumeaux suite au viol commis par son beau-père, et les propos pour le moins maladroits du pape sur l'usage du préservatif dans la lutte contre le sida en Afrique. L'exaspération pointait, même parmi les catholiques les mieux disposés. *Le Nouvel Observateur* titrait son numéro du 19 mars : « Les cathos contre le pape ». Cette semaine-là, j'avais signé dans *Pèlerin* en guise d'éditorial une « Supplique au pape Benoît XVI ». Dans ce texte, que j'avais voulu faire relire par ma hiérarchie – pour la seule fois en dix ans –, j'écrivais :

Continuez d'être père, infiniment, mais que votre parole d'autorité n'étouffe pas celle miséricordieuse et compatissante de l'Église. Permettez aux laïcs que nous sommes, engagés avec passion dans les métiers de l'information, d'oser vous adresser cette supplique de l'épître de Paul aux Colossiens : « Et vous, les parents, n'exaspérez pas vos enfants ; vous risqueriez de les décourager. »

Les fuites de Vatileaks allaient amplifier le maelström au point d'acculer Benoît XVI à se démettre de sa charge le 28 février 2013. Chacun s'en souvient : le choc fut considérable dans le monde catholique. Au regard de ce qu'avait stoïquement enduré le pape polonais, certains parlèrent de trahison : on ne renonçait pas ainsi de soi-même à une mission reçue du Ciel.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'Église et de nous poser en procureurs, nous écrivions : « Nous ne pouvons pas nous laver les mains de cet état de fait. Nous avons été à la fois victimes et participants de ce qu'il faut bien appeler "une structure de péché". [...] Le péché de l'Église et de ses serviteurs, nous devons tous y faire face. » Lisant ce manifeste, réapparu sur les réseaux sociaux en 2018, un ami, directement concerné par la question des dérives sectaires dans certaines communautés catholiques, me confiait : « J'étais loin de ces questions à l'époque et je viens de découvrir ce texte avec sidération : tout y était dit. Déjà. » Oui, tout était dit... ou presque. Et que nous a-t-on répondu à l'époque ? Rien ! Rien de Rome, bien évidemment... Tellement loin de Paris, et pas davantage de l'épiscopat français. Pour nombre d'évêques, la conviction dominante était sans doute que nos propos ne les concernaient pas puisque leur diocèse était « sous contrôle ». Comme l'Hexagone après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl... Ainsi, le sentiment d'appartenance à une Église universelle blessée par de tels crimes, donc solidaire, n'était-il pas le fait des évêques mais d'une poignée de chrétiens engagés.

Il existe des causes nombreuses à cet aveuglement de l'Église dont Marie-Jo Thiel fait un inventaire exhaustif dans un ouvrage récent qui fait désormais référence² : une méconnaissance totale de la pédocriminalité, de ses causes et de ses effets destructeurs sur les personnes, même si elle était alors le fait de toute la société ; une méconnaissance tout aussi grande de la sexualité humaine et de ses ressorts intimes par un clergé célibataire catholique et sa hiérarchie ; une vision erronée de la miséricorde qui pouvait faire pardonner comme péché ce qui en fait était un crime redevable de la justice civile et, ce qui n'est pas sans lien, une vision tout aussi erronée des relations « filiales » entre le prêtre et son évêque lui assurant une forme de paternelle

impunité ; enfin, couronnant l'édifice, une conception sacrée du prêtre et de l'Église justifiant qu'on les protège de toute éclaboussure par une culture du secret constitutive de l'ADN de l'institution. Et cela, quel que soit le prix à payer pour les victimes ! D'abord sauver la face ! Et prier !

Dans sa *Lettre au peuple de Dieu* d'août 2018, le pape François reconnaît que ces scandales ne se réduisent pas à « la somme de défaillances individuelles » comme beaucoup l'ont prétendu, mais sont bien le résultat d'un « dysfonctionnement de l'institution » dont la source porte un nom : le cléricalisme, cet abus de pouvoir né d'une lecture déviante de l'exercice de l'autorité dans l'Église. En quoi il s'inscrit en faux contre la longue analyse de Benoît XVI publiée en avril 2019 dans un magazine allemand, sans que l'on sache exactement si cette publication fut spontanée ou sollicitée.

Pour Benoît XVI, la libération sexuelle des années soixante-huit serait la cause première de ces déviances. Que Mai 68 ait représenté un amplificateur de tendance, en désinhibant nombre de prêtres au regard de la sexualité en général, est chose possible. Mais les faits aujourd'hui portés à notre connaissance remontent aux années 1950 voire même avant. Donc essentiellement à des périodes où l'institution ecclésiastique était puissante et son emprise sur les fidèles à la hauteur de son prestige moral. Ce n'est pas un hasard si les pires bilans s'observent dans les pays où le poids de l'Église fut le plus contraignant : Canada, Irlande, Pologne plus récemment. Ce qui fait craindre que d'autres pays comme l'Espagne et l'Italie, où l'omerta semble encore jouer, ne viennent prochainement déverser leur lot de nouveaux scandales, avant que ne soient touchées à leur tour les Églises d'Afrique ou d'Amérique latine qui ne sont pas indemnes.

Pour le pape François, « tout chemin de conversion exige de

prendre connaissance de ce qui s'est passé ». Il sait bien que la tolérance zéro, initiée par son prédécesseur en rupture totale avec l'attitude de Jean-Paul II, ne vaut pas que pour l'avenir. Elle exige aussi qu'on épure le passé, pour éclairer les causes des scandales que l'on prétend combattre désormais avec vigueur. Ce faisant, il sait parfaitement qu'il prend à contre-pied, outre une partie de la curie, nombre d'épiscopats ou d'évêques réticents à ouvrir leurs archives devenues potentiellement autant de boîtes de Pandore.

Et pourtant, depuis son élection au pontificat, le pape François a pu, par moments, faire douter de sa détermination ou de sa capacité à mener le combat jusqu'au bout. Peut-être a-t-il tout simplement pris conscience d'avoir sous-estimé les bouleversements culturels qu'impliquerait pour l'Église la simple prévention de nouvelles dérives. Trop de reportages publiés par les médias illustrent l'immaturité de certains clercs face à la sexualité humaine alors même que l'on continue de donner en exemple des mouvements ou diocèses où la formation des prêtres repose, précisément, sur un « retrait du monde » au motif de mieux les préparer à en affronter demain les séductions... Trop d'enquêtes mettent en évidence, dans ces affaires, les dérives d'une vision sacralisée et absolue de l'autorité liée au sacerdoce, alors même qu'une génération de jeunes prêtres semble tentée d'y trouver une forme d'identité. Trop de blocages viennent de la pratique du secret dans les procédures canoniques, au motif de protéger les personnes, alors même que bien des victimes, à cause de cette opacité, se voient refuser une juste reconnaissance et réparation des crimes dont elles ont été les victimes. Mais l'Église est-elle prête – et capable – de repenser tout à la fois sa vision de la sexualité, sa conception de l'autorité et sa pratique du secret ?

Et en France, me dira-t-on ? Hormis l'affaire Preynat qui

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Point de difficulté pour moi, qui ne suis pas un disciple de Michel Onfray, à croire que Jésus est réellement né au temps du roi Hérode, a vécu sa passion, est mort et a été enseveli. Sa descente aux enfers me semble procéder d'une culture qui n'est plus vraiment la nôtre et nous rend opaque le sens de la phrase, ne serait-ce que du fait de la polysémie du mot enfer. Quant à sa Résurrection sans laquelle, nous dit Paul, notre foi est vaine, j'y adhère avec la foi du charbonnier. Bien qu'elle me renvoie à l'écartèlement qui reste le mien, et depuis longtemps, entre la pensée de la philosophe Simone Weil nous disant qu'il faudrait être capable d'abandonner sa religion si elle était autre chose que la vérité, et le témoignage de Dostoïevski affirmant à l'inverse que s'il lui était prouvé que Jésus n'est pas la vérité, il préfèrerait rester avec Jésus qu'avec la vérité.

Sur l'origine de toute chose, il y a bien longtemps que l'idée même de Création m'apparaît comme étant un processus certes inaugural, notamment au travers des merveilles insondables de la nature, mais également continu auquel les êtres humains sont associés par volonté divine. J'ai aimé, dans *Laudato si*, l'encyclique du pape François sur la défense de la Création, l'idée que l'homme n'était pas qu'un prédateur mais que la culture dont il était l'artisan – où figurent les religions dans leur diversité – était partie intégrante de la Création à protéger, celle-ci n'étant donc pas l'œuvre de Dieu seul.

Que Jésus soit le fils unique du Père serait plutôt pour me rassurer. Et je confesse que c'est à lui d'abord, plus qu'au Père, que va ma tendresse de croyant, alors que l'abbé Pierre m'a souvent dit n'avoir découvert le Christ des Évangiles que dans un deuxième temps, tout fasciné qu'il était par le Dieu de l'Ancien Testament. Quant à l'Esprit auquel je crois et dont il m'arrive de sentir la présence, il reste pour moi malgré tout un mystère, ce qui est tout sauf un problème. Mais j'aime cette

Trinité dialoguante d'un Dieu en trois personnes dont aucune n'accepte de se suffire à elle-même. Et qui nous révèle de notre propre nature qu'elle n'a de sens que dans la communion et la rencontre.

Au fond, mes véritables interrogations portent sur ce Dieu « tout-puissant » cité à deux reprises dans le Credo. Parce qu'il nous paraît être, en fait, un Dieu fragile, acceptant que la liberté donnée à l'être humain puisse se retourner contre lui en un refus d'amour que ne devrait venir sanctionner aucune condamnation à l'enfer. Sauf s'il se confond avec l'idée que celui qui nie Dieu, qui le refuse de tout son être, puisse voir sa liberté exaucée de vivre son éternité sans lui, loin de lui. Ce qui ne peut être perçu comme souffrance indicible que par celui qui, précisément, croit en Dieu. De grâce, pas de feu dévorant, pas de diable cornu... mais la simple vacuité. Si la foi est « don de Dieu », comment ce Dieu d'amour pourrait-il condamner à l'enfer celui auquel il a refusé le don de la foi ?

Si Dieu n'est pas ce Très-Haut, mais selon la belle image de l'écrivain Christian Bobin, « le Très-Bas », pourquoi continuer à nous le présenter dans le Credo comme le Père tout-puissant ? Tout-puissant mais incapable de contenir cette part du mal qui n'est pas imputable à la liberté de l'homme. Je ne doute pas que les théologiens aient réponse à ma question. Mais cela ne m'est d'aucune consolation. Et pas davantage au héros de mon roman.

Sur ce texte du Credo, vous pensez me voir venir. Serais-je en train de plaider pour sa réécriture ? Franchement, je ne m'y risquerai pas lorsque je vois les guerres picrocholines que peut générer la simple contestation du moindre paragraphe secondaire du *Catéchisme de l'Église catholique*. Le père d'un adolescent m'expliqua un jour qu'il retirait son fils des Scouts de France, dont j'étais le responsable départemental, parce qu'un chef lui avait dit que la masturbation n'était pas un péché mortel...

Imaginez que l'on se mette à détricoter le Credo ! Le paraphraser alors, pour le rendre intelligible à l'homme du XXI^e siècle ? Avec tout le respect que je dois à ce grand pape, le « Credo du peuple de Dieu » de Paul VI, proclamé le 30 juin 1968 sur la place Saint-Pierre, au plus fort de la polémique sur le catéchisme hollandais, est à décourager les meilleures bonnes volontés.

Comme le disait mon compagnon de déambulation des jardins élyséens, le Credo exprime la foi de l'Église. Je demande simplement la liberté – en fait, je me l'accorde depuis toujours, comme le héros de mon roman – de continuer, en mon for intérieur, à nourrir mes certitudes comme mes doutes et mes interrogations. Et je crois que c'est, au fond, ce que réclame aussi le croyant de ce siècle. S'accorder – et pourquoi pas avec les autres confessions chrétiennes – sur un « noyau dur de la foi » (Jean Delumeau) autour duquel chacun aurait liberté de cultiver sa différence.

En même temps, j'ai bien conscience que ce questionnement sur le contenu du Credo n'a réellement de sens que pour une petite minorité de pratiquants. Il y a bien longtemps que les sondages d'opinion nous ont ouverts à cette réalité quelque peu apocalyptique – au sens de révélation – qu'un catholique sur deux seulement dit croire en Dieu et encore, majoritairement, comme « une force, une énergie, un esprit... », plus que comme un Dieu personnel auquel on peut s'adresser dans la prière, et guère plus à la résurrection du Christ sans laquelle, nous dit Paul, « notre foi est vaine » ; qu'un tiers seulement adhère aux concepts de virginité de Marie et de Trinité ; et qu'un petit dixième croit à la résurrection de la chair. Ces chiffres datent de janvier 2007 (enquête CSA pour *Le Monde des Religions*) mais il est peu probable que la structure de la foi des croyants ait beaucoup changé depuis cette date.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Mais à vouloir toucher une seule pièce de l'édifice, on entend déjà crier au loup ! À la fin de l'été 2015, à quelques semaines de l'ouverture de la seconde session du synode romain sur la famille, on apprenait que cinq cent mille signatures avaient été recueillies par une « supplique filiale » au pape François, lui enjoignant de ne « jamais dissocier la pratique pastorale de l'enseignement légué par Jésus-Christ et [ses] prédécesseurs ». Ailleurs était annoncée la parution d'un ouvrage collectif, signé de onze éminences, sur *Le mariage et la famille dans l'Église catholique*. La littérature sur le sujet étant on ne peut plus abondante, on pouvait y voir une nouvelle tentative de pression exercée sur le pape François et les Pères du synode pour, surtout, ne toucher à rien. Et l'on ne savait trop s'il fallait s'apitoyer, se scandaliser, se gausser ou se désespérer d'entendre tant de belles âmes dire leur angoisse que le pape puisse, à la faveur d'un synode, modifier la doctrine.

Mais la nouveauté est ailleurs ! Élu le 13 mars 2013, le pape François annonçait dès la fin de l'été la convocation de ce synode et publiait le 5 novembre de la même année un document préparatoire accompagné d'un long questionnaire à l'intention des fidèles du monde entier. Initiative sans précédent ! Fallait-il voir dans cette consultation « démocratique » l'expression d'un dévoiement moderniste ? Non, simplement la prise en compte et la mise en œuvre de ce que dans la théologie la plus classique on appelle le « bon sens de la foi » propre à tout baptisé, du fait même de son appartenance au Christ et de la présence, en lui, de l'Esprit saint. Un bon sens de la foi qui, depuis longtemps déjà, conduit nombre de fidèles, et parmi les plus pratiquants, à avouer ne plus comprendre le lien existant entre l'Évangile et telle ou telle prescription du magistère. Pour prendre ce seul exemple, largement débattu au cours du synode, comment comprendre l'insistance du Christ sur le pardon et le refus

obstiné de l'Église à admettre les divorcés remariés au sacrement du même nom, que beaucoup désignent encore sous le nom de confession ? Le jeune héros de mon roman avait sans doute à l'esprit cette réalité paradoxale lorsqu'il décida de revendiquer un « droit d'inventaire » avant de s'engager plus avant !

Avertis par leur *sensus fidei* [le fameux « bon sens de la foi »], les individus croyants peuvent aller jusqu'à refuser leur assentiment à un enseignement de leurs pasteurs légitimes s'ils ne reconnaissent pas dans cet enseignement la voix du Christ, le Bon Pasteur.

On ne saurait mieux dire ! Ce texte, certes écrit en langage d'Église, émane de la très officielle Commission théologique internationale dans une étude tout à fait stimulante, à défaut d'être toujours convaincante, parue peu avant le synode. Mais une publication qui tombait à pic puisqu'elle posait la question de savoir, lorsqu'« il existe des tensions entre l'enseignement du magistère et des points de vue qui prétendent exprimer le bon sens de la foi », comment discerner s'il ne s'agirait pas de l'expression d'une simple opinion. La question est légitime !

Or, toute l'argumentation déployée par la Commission théologique internationale conduit à vider l'idée de sa substance. Pardon pour les non-initiés, mais il faut bien entrer dans le « dur » de la démonstration pour en comprendre l'enjeu qui, *in fine*, a quelque chose à voir avec le malaise de nombreux catholiques et, partant, explique pour une part la crise que traverse l'Église.

Le texte prend soin de différencier le bon sens de la foi individuel à chaque baptisé (*sensus fidei fidelis*) de celui qui, faisant consensus, est commun à tous, depuis les évêques jusqu'aux prêtres et aux simples laïcs, le seul finalement reconnu comme authentique par l'Église (*sensus fidei fidelium*). Il insiste sur la nécessité de ne pas confondre « bon sens de la

foi » et « opinion publique », si légitime soit-elle. Et s'il admet, par principe, qu'un désaccord entre les fidèles et le magistère puisse avoir pour origine une prise en compte insuffisante du bon sens de la foi des fidèles, c'est pour se dépêcher de préciser que « le jugement concernant l'authenticité du *sensus fidei fidelium* (véritable bon sens de la foi) appartient, en dernière analyse, non aux fidèles eux-mêmes ni à la théologie, mais au magistère ». CQFD.

Vous voulez une illustration ? Dans un texte d'accompagnement à ce document de la Commission théologique internationale, on peut lire ceci :

La réception très difficile de l'encyclique *Humanae Vitae* (1968) par un grand nombre de catholiques est souvent interprétée comme le signe d'une « erreur » du magistère que la réaction négative du *sensus fidei* du peuple chrétien aurait permis de mettre en évidence. Le magistère postconciliaire a plusieurs fois mis en garde contre cet usage déplacé du *sensus fidei*.

On sait que l'Église n'est pas une démocratie. Mais on peut comprendre que des croyants s'interrogent lorsqu'ils voient le magistère s'imposer comme l'arbitre suprême des critiques formulées à son égard. Peut-on affirmer que les croyants peuvent, en toute liberté et fidélité à leur foi, influencer sur le développement de la doctrine et rappeler, dans le même temps, qu'il appartient en dernier ressort à l'autorité hiérarchique de juger de la cohérence de ces propositions avec la foi de l'Église ? Le jeune héros de *La mort du père*, qui fêtait ses 20 ans l'année même où Paul VI publiait *Humanae Vitae* percevait déjà l'irrecevabilité, pour lui et sa génération, de pareilles contradictions.

Voilà des décennies que l'on oppose aux fidèles catholiques l'idée que certaines adaptations souhaitées par eux ne

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

supplémentaires parmi les inconditionnels de Benoît !

27 janvier 2012. À Annecy se tiennent comme chaque année les Journées saint François de Sales qui réunissent quelque deux cents journalistes des médias chrétiens et communicants du monde catholique. J'en assume pour trois ans la responsabilité. Le programme prévoit ce jour-là une table ronde à laquelle j'ai convié quatre blogueurs chrétiens. Depuis mon ordinateur, je « surveille » ce que mes confrères, présents dans la salle, répercutent sur les réseaux sociaux. Et voilà que je vois apparaître sur le compte Facebook d'Église en France une photo de la tribune ainsi légendée : « Les pères Pierre de Charentenay et Pierre-Hervé Grosjean interviennent dans le cadre des Journées saint François de Sales. » Que deux laïcs, Erwan Le Morhedec (Koz) et Marc Favreau, participent également à l'échange n'a pas semblé devoir retenir l'attention des représentants du service communication de la Conférence des évêques de France (CEF)... Là où est le prêtre, là est l'Église !

Des semblables, je pourrais vous en servir à foison. Un ecclésiastique auprès de qui je plaidais la cause du laïcat dans l'Église m'expliqua un jour que le plus beau cadeau du Concile à leur égard avait été de renouer avec la tradition du diaconat. Promouvoir les laïcs en en faisant des clercs comme, en d'autres circonstances, on pouvait « rétrograder » certains clercs en les « réduisant » (expression heureusement abandonnée) à l'état laïc. Misère ! Oui, l'institution reste cléricale. On me dira qu'il n'y a ni mort d'homme ni péril en la demeure et que Paris ne s'est pas fait en un jour. Certes ! Mais on pourrait imaginer qu'à l'heure où l'Église entend mobiliser sur la mission l'ensemble du peuple de Dieu, clercs et laïcs réunis sinon confondus, ces derniers puissent être tenus en plus grande estime.

Le « sacerdoce commun des baptisés » est l'une des plus belles redécouvertes de Vatican II. Mais la notion même recèle

une ambiguïté majeure. La plupart des gens, y compris parmi les catholiques, continuent d'entendre le mot sacerdoce au sens de prêtrise et donc de responsabilité dans la gouvernance et l'animation des communautés. Alors que le rôle des laïcs chrétiens est d'abord d'être présents sur leurs lieux de vie et dans la société pour y témoigner, chacun à sa manière, individuellement ou à travers leurs mouvements et associations, de ce qui les fait vivre. Être « blogueur chrétien » procède de cette logique.

Et de ce point de vue, le catholicisme français, malgré ses fragilités, reste d'une extrême richesse. Osons cette provocation : comme dans la société civile où le monde associatif semble souvent plus imaginatif et innovant que la classe politique, les mouvements d'Église qu'ils soient éducatifs (je pense notamment au scoutisme si cher à mon cœur), caritatifs au travers du Secours catholique, du Comité catholique français pour le développement-Terre solidaire, des Conférences Saint-Vincent de Paul, ou encore familiaux, spirituels, professionnels... ont naturellement plus d'audace et de liberté que l'institution. Il est, en revanche, plus difficile d'appréhender le mode de présence des laïcs chrétiens dans la cité. Et l'on sait à quel point ce mode de présence « implicite ou explicite » peut nourrir les passions. Faut-il, pour reprendre la distinction chère au philosophe Jacques Maritain, agir « en chrétien » ou « en tant que chrétien », en « sel de la terre » ou « en lumière du monde », pour adopter une symbolique plus proche des Écritures ? Chacun a son idée, parfois « non négociable », sur la question.

Je crois que la même personne peut, à des moments différents de sa vie, opter pour l'une ou l'autre attitude. J'ai ouvert mon blog Cath'lib sur Internet en 2009, au moment où je quittais mes fonctions à la tête de la rédaction de *Pèlerin*. Parce qu'écrire était mon oxygène. À chacun ses addictions ! Très vite, des amis

m'ont dit leur étonnement. Ils ne reconnaissaient pas, dans le ton plus incisif de mes billets, celui qu'ils avaient connu comme sage éditorialiste de l'hebdomadaire. Pour la simple raison que comme directeur de rédaction, je donnais, « en tant que chrétien », la position d'un magazine enraciné depuis un siècle et demi dans la vie de l'Église, qui avait son histoire propre et une responsabilité vis-à-vis de son public. Alors que comme blogueur, je m'exprimais « en chrétien » libre de toute sujétion, n'engageant que moi-même dans un dialogue que je souhaitais ouvert avec mes lecteurs plus avertis des débats internes à notre Église que le lectorat du magazine. À aucun moment de ces expériences rédactionnelles successives, je ne me suis senti schizophrène.

Mais concernant les laïcs dans l'Église, la pierre d'achoppement est ailleurs. Elle se situe précisément *ad intra*, dans le champ de la gestion, de l'animation des communautés, paroissiales ou diocésaines longtemps restées le monopole des clercs, où les laïcs sont nombreux, et où la coresponsabilité entre les uns et les autres cherche encore ses marques. Chacun connaît des paroisses où le curé régente tout, les laïcs jouant les utilités. Et d'autres où il doit passer sous les fourches caudines de son équipe d'animation pastorale qui a pris le pouvoir. Il n'y a pas pires clercs que ces laïcs qui veulent jouer au curé ! Les choses se compliquent, ici ou là, avec l'arrivée de laïcs qui, par goût personnel ou à la demande de leur évêque, ont suivi un cursus de formation théologique. L'un des arguments les plus souvent évoqués pour justifier le célibat sacerdotal est qu'il donne au prêtre plus de disponibilité pour être au service de sa communauté. Mais cette réalité n'est pas sans revers lorsque le prêtre s'épuise à la tâche... et se trouve soudain confronté à un laïc qui, lui, paradoxalement, trouve le temps de lire et de s'informer. Dans notre pays, le nombre de laïcs formés à la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

à les servir cinq jours par an si nous devons les oublier pendant les trois cent soixante suivants... Eh bien, c'est cela que j'ai retrouvé dans le film de nos deux réalisateurs agnostique et athée. L'humble et forte vérité de Lourdes. Ces visages souvent marqués par l'origine sociale, la pauvreté, la souffrance et la maladie, derrière lesquels on devine la soif de vivre et une infinie confiance en Marie. C'est là l'expression de cette piété populaire, chère au pape François, qui se déploie spontanément dans le sous-continent latino-américain et dont nous avons trop négligé voire méprisé l'expression chez nous. En quoi son existence serait-elle incompatible avec ma sensibilité propre de catholique, vivant la réalité d'une Europe sécularisée, confronté au défi de dire sa foi, dans une société marquée par les « maîtres du soupçon », Marx, Nietzsche et Freud ?

Encore une illustration de mon propos. C'était lors d'une veillée réunissant, à l'automne 1994, quelque deux cents animateurs Scouts de France et Guides de France du Val-de-Marne¹. Le thème de ce week-end de lancement d'année était : « Fous de vivre ! » Je revois s'engager sur le podium que nous avions dressé pour la circonstance, trouant l'obscurité de la nuit, un cortège coloré de jeunes chefs et cheftaines, porteurs de torches, d'icônes peintes et de modestes panneaux de carton sur lesquels ils avaient inscrit au feutre noir leur réponse personnelle à la question de Jésus dans les Évangiles : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? » Une belle moisson de témoignages qui disait la diversité de leur attachement à sa personne : prophète, fils de Dieu, super idéaliste, révolutionnaire, mec génial, frangin ou pote qu'ils auraient aimé avoir... Elle fut reçue dans un silence absolu que venait soutenir un doux filet de musique. Et j'entends encore un jeune chef venir me confier, à l'heure de se retirer sous sa tente pour la nuit

: « C'est la première fois, dans une veillée scout, que j'ai l'impression de ne pas être pris pour un gosse. Jamais je n'aurais pensé que cette question s'adressait aussi à moi, deux mille ans après sa mort. » Que sont devenus ces jeunes ? Je l'ignore ! Où en sont-ils de leur foi ? Je l'ignore aussi. Mais ce soir-là, sous les étoiles, nous avons fait jaillir et assumé leur diversité et leur liberté.

Mais je ne veux pas éluder les questions qui fâchent. Glisser trop rapidement sur les causes de possibles divisions entre nous, pour mieux conclure, « très chrétiennement », à l'urgence d'accepter nos différences. Tout n'a pas été dit de la crainte des uns de voir une trop grande ouverture pastorale conduire, demain, à la remise en cause de pans entiers de la doctrine catholique, ou le développement de la collégialité menacer l'unité. Pour d'autres de voir l'Église, effrayée de ses propres audaces conciliaires, tenter un repli frileux pour mieux se prémunir d'un monde jugé hostile. Tout n'a pas été dit non plus de la violence qui, parfois, peut se déchaîner autour de tels désaccords.

Je reste encore blessé des déchirements qui ont marqué le débat sur le « mariage pour tous » de 2013. J'appartiens à une sensibilité de chrétiens « d'ouverture » (il y a peu, on eût dit « de gauche ») qui, malgré tout, ont bataillé contre la loi Taubira. Instituer une conjugalité homosexuelle ne nous posait aucun problème. Mais l'accès symbolique au mariage impliquait l'ouverture à la filiation. Et, compte tenu de la pénurie d'enfants adoptables, le développement inévitable de la procréation médicalement assistée de type PMA-GPA, pour nous, soulevait des objections de nature éthique. Aux yeux de certains de mes amis, je suis passé pour un imbécile qui n'avait rien compris au sens de l'histoire, doublé d'un « salaud » qui refusait aux homosexuels la reconnaissance de droits légitimes. Peu après

avoir participé aux côtés de Frigide Barjot et de ses amis à la première manif citoyenne de Paris, en janvier 2013, j'ai pris définitivement mes distances avec ce qui entre-temps était devenu un mouvement structuré, parce que la loi était votée et que je refusais la surenchère devenue idéologique du « on ne lâchera rien ». C'est alors que je me suis retrouvé accusé par d'autres de désertion en rase campagne. Sans doute était-ce le prix à payer pour ma liberté.

À la veille de l'été, je recevais une longue lettre de Julien, un « ami » dont j'avais fait la connaissance sur les réseaux sociaux et avec qui j'avais durement ferrailé. J'en reprends ici quelques extraits :

Cher René, ces mois de luttes, de haine et de violence verbale, voire physique, ont eu raison de ma bonne foi et de ma patience. Aujourd'hui, je réfléchis très sérieusement, alors que je « fête » mes trois ans de baptême, à la poursuite ou non de mon cheminement dans cette Église qui a été si laide et si odieuse pendant des mois. J'ai vécu comme une agression permanente ces propos intransigeants qui interpellaient avec arrogance et excommuniaient quiconque n'entrait pas dans les rubriques du « catéchisme ». Il y a eu tant d'amalgames entre foi et politique ; tant de mélange des genres ; tant de raccourcis et de procès d'intention du côté des antis, qu'il était devenu impossible de discuter avec une frange non négligeable des opposants qui sombrait dans la théorie du complot. Au petit jeu des excommunications entre fidèles, l'Église y perd son âme et son unité sur l'autel de la politique. Quant à ces « cathos de gauche » dont vous êtes, qui ont voulu s'engager dans ce combat, ils étaient tout à fait légitimes pour le faire. Néanmoins, ils ont servi d'idiots utiles à la droite qui récupère maintenant cette initiative en se parant, en plus, d'un pluralisme de façade pour dissimuler son discours réactionnaire. Je ne vous accable pas, cher René, mais je me permets de vous faire part en toute amitié de ma souffrance. Quand je vais à l'église, plus rien n'est comme avant et je crains que plus rien ne soit comme avant. Mon espérance est partie devant ceux qui prétendent en être des veilleurs.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Si « ce que je veux qu'on fasse pour moi » est de m'aider à mourir, cela fonde-t-il moralement mon droit de répondre favorablement à la demande de mourir formulée par l'autre ? Serait-ce là réellement enfreindre l'interdit de tuer ? Mais qu'est-ce que tuer ? Dans sa traduction de la Bible, André Chouraqui formule le sixième commandement en ces termes : « Tu n'assassineras pas ! », ce qui renvoie à l'idée de meurtre avec préméditation. S'agit-il encore de meurtre lorsque la « victime » est consentante voire demandeuse ?

Comprenons-nous bien, explication ne vaut pas acquiescement de ma part. J'aurai l'occasion de dire pourquoi je reste résolument hostile à une légalisation de l'euthanasie. Je voudrais simplement, sur des questions infiniment complexes, inviter à la réflexion, ne serait-ce que pour fonder ses propres convictions. Dans les débats à venir, les catholiques devraient se garder de toute attitude trop rapide de condamnation, de dénonciation, de rejet au nom du simple respect de la loi morale.

Dans un livre paru en 2015¹, le prêtre et théologien belge Gabriel Ringlet, ancien vice-recteur de l'Université catholique de Louvain, témoigne de son accompagnement de personnes en soins palliatifs, dont certaines ont demandé l'euthanasie. Il s'agit le plus souvent de patients croyants, voire même pratiquants, confrontés du fait de leur choix à de profondes interrogations spirituelles. Aurait-il dû refuser tout accompagnement pour ne pas donner le sentiment de cautionner une pratique qu'il réprouvait ? Difficile dilemme ! Et difficile chemin de conversion, pour nous tous, lorsqu'il évoque la nécessité de « ritualiser », pour la famille et les proches ce moment du départ. Faut-il bénir celui qui va mourir ? Sans aucun doute ! Mais celui qui choisit sa mort en toute liberté et contradiction avec l'idée que toute vie appartient à Dieu ?

On se souvient de cette phrase du pape François, toujours dans son entretien pour les revues jésuites :

Je vois avec clarté que la chose dont a le plus besoin l'Église aujourd'hui, c'est la capacité de soigner les blessures et de réchauffer le cœur des fidèles, la proximité, la convivialité. Je vois l'Église comme un hôpital de campagne après une bataille. Nous devons soigner les blessures. Ensuite nous pourrons aborder le reste. Soigner les blessures, soigner les blessures.

Notre monde est en souffrance, ici, autour de nous. Le phénomène des Gilets jaunes qui, depuis des mois, marque la vie de notre pays, en est une illustration parmi d'autres, quelles qu'aient pu en être les ambiguïtés. Cela tient, bien sûr, pour une large part, à des raisons économiques et sociales qui perturbent et restreignent l'accès à l'emploi, au logement ou à la santé. Mais ce ne sont pas les seules. Sauf qu'on touche là à un tabou à la fois sociétal et médiatique. Est-il encore possible de dire, d'écrire, que le coût financier, social et affectif du divorce ou de la séparation pèse de manière dramatique sur des millions de Français, adultes et enfants ? Que la famille recomposée est loin d'être la panacée décrite à longueur d'enquêtes et d'émissions de télévision ? Que la drogue, le sexe, l'alcool, la délinquance, le suicide des jeunes trouvent aussi en bonne part leur origine dans l'éclatement de la structure familiale ? Et que l'aspiration à plus de libertés individuelles, portée par le libéralisme sociétal, se paie pour beaucoup au prix fort ? Branchez-vous, la nuit, sur les stations de radio où des inconnus viennent confier leur mal-être, leur désespérance. Questionnez les médecins, les psychologues, les associations familiales ou caritatives. Écoutez les simples « dames de service » dans les cantines scolaires, vous raconter comment tel enfant est soudainement devenu agressif et violent, du jour au lendemain, en apprenant la

séparation de ses parents.

Chacun connaît la phrase de Dom Helder Camara dont il existe au moins cent versions différentes : « Quand je nourris un pauvre, on dit de moi que je suis un saint ; quand je demande pourquoi il est pauvre, on me traite de communiste. » Transposons : quand je dis ma solidarité et ma compassion pour tant de femmes seules en charge de famille, on loue mon humanité ; quand je m'interroge sur les causes objectives de ce phénomène, on me juge réactionnaire. Car cela semble suggérer, de ma part, une mise en cause du divorce ou de la liberté du non-mariage (PACS, concubinage, union libre...) qui pourtant, de fait, compromettent les droits des plus fragiles en cas de séparation. Pourquoi cet ostracisme médiatique ? Pourquoi est-il devenu à ce point politiquement, culturellement, incorrect – impossible – de plaider que cela peut valoir la peine de se battre pour son couple ? À condition de se reconnaître fragile, de savoir pardonner et de ne pas rester dans l'illusion que l'amour ne saurait se vivre que sur le registre de la passion. Est-ce se faire le chantre d'un retour à l'ordre moral que de dénoncer le désordre immoral de sociétés dominées par l'argent, où la fidélité n'est plus perçue que négativement, comme étant la peur du changement ? Comme s'il s'agissait simplement de changer de voiture ou de marque de lessive !

Ma conviction est totale que nombre des réformes sociétales actuellement engagées et contre lesquelles je n'ai cessé de me bagarrer sur mon blog sont porteuses de souffrances nouvelles. Lorsque le désir des adultes, si légitime soit-il, en vient à nier le droit des enfants. Mais je crois tout autant que c'est là un discours perçu comme moralisateur et donc irrecevable par beaucoup. Parler « à temps et à contretemps » est une belle phrase, malheureusement vide de sens lorsque ceux auxquels vous vous adressez sont dans l'incapacité totale de recevoir et de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

société dans son ensemble mais qu'aujourd'hui c'est, au contraire, son approche aconfessionnelle qui lui confère un rôle d'utilité publique au service du vivre-ensemble.

Il y avait déjà là toute l'intuition d'un mouvement désormais en pleine expansion, mais qui allait très vite se heurter aux identitaires des différentes religions comme aux tenants d'une laïcité de combat. Ce qui valut à Coexister, durant un temps, le retrait de son agrément comme association d'intérêt général, un fonctionnaire zélé du ministère des Finances ayant jugé – abusivement – que ses références explicites à diverses traditions religieuses ou convictionnelles, représentaient une atteinte à la laïcité. Lorsque, deux jours seulement après l'attentat contre *Charlie Hebdo*, avait été lancé l'appel « Nous sommes unis », signé par quatre-vingts personnalités de premier plan, Radia Bakkouch, présidente de la jeune association, s'était vu reprocher dans une tribune de « vouloir remplacer la neutralité laïque par la coexistence des religions ». Comme si la laïcité exigeait la disparition de la diversité, l'ignorance réciproque et le non-dialogue.

On est bien là au cœur de la confusion entretenue dans certains milieux qui considèrent qu'au-delà du compromis historique de 1905 marquant la séparation des Églises et de l'État, la laïcité, comme philosophie humaniste athée, demeurerait toujours un combat à poursuivre. Que la laïcité de l'État supposerait celle de la société, ce qui est totalement absurde. Comme si les citoyens de ce pays devaient en être réduits au statut de simples petits soldats de la République, monocolores et nus, sans sexe, sans identité, sans visage et sans âme. Les mêmes qui se félicitent d'une France riche de ses diversités sont incapables d'ouvrir cette richesse au pluralisme des convictions religieuses. Les mêmes qui plaident pour la

reconnaissance du droit des minorités dans tous les domaines voudraient restreindre celui des religions au motif que 63 % des Français se disent sans appartenance religieuse et donc que les croyants ne seraient plus eux-mêmes... qu'une minorité ! Cherchez l'erreur ! Les mêmes qui entendent condamner toute forme de communautarisme incompatible avec les lois de la République prendraient le risque de le renforcer objectivement, en acculant les croyants à se retrouver entre eux pour partager librement ce qui les fait vivre, et ce qu'il leur serait donc interdit d'exprimer dans l'espace public.

Ce laïcisme semble être devenu depuis 2014, sous la présidence de François Baroin, la position officielle de l'Association des maires de France. Que tout au long de notre histoire, et aujourd'hui encore dans certaines régions du monde, les religions aient été ou soient un facteur de violences et de division, du fait même de leur prétention à détenir la vérité et à l'imposer avec la complicité de forces politiques, est hélas une réalité. L'unité de la France faillit ne pas survivre aux guerres de religion et l'on doit à l'État, contre les Églises, d'avoir réussi à pacifier le pays par la contrainte. Il ne faut jamais l'oublier. Mais, autant la loi de séparation de 1905 est une loi respectueuse des convictions de chacun, dont elle garantit la libre expression ; autant il me semble irrecevable de prétendre imposer aux citoyens une philosophie officielle, fût-elle humaniste. Car, l'expérience le montre : on passe vite, alors, d'une philosophie libre de toute sujétion à l'égard des dogmes religieux, à une philosophie qui prétend les nier ou, tout du moins, interdire aux citoyens de s'y référer ouvertement et collectivement dans l'espace public. C'est là la porte ouverte à un athéisme d'État dont on n'a pas gardé, du XX^e siècle, le souvenir qu'il ait réellement servi la paix, le vivre-ensemble et la

démocratie. Que l'on songe donc aux cent millions de morts d'Hitler, Staline, Mao et Pol Pot réunis.

Or voilà que dans un document de décembre 2014, le Grand Orient de France propose, parmi une liste de vingt-cinq mesures pour une République laïque, d'aller plus loin encore, de « mettre un terme au financement public des activités consistant dans l'exercice d'un culte, même présentées comme culturelles ». Le 20 septembre 2015, j'assistais à l'inauguration officielle de la nouvelle cathédrale de Créteil, dans mon diocèse. Étaient présents, outre le ministre de l'Intérieur en charge des Cultes, Bernard Cazeneuve, le député-maire socialiste de Créteil, Laurent Cathala et le président communiste du Conseil départemental, Christian Favier. L'un et l'autre ont redit ce jour-là pourquoi la ville de Créteil et le département du Val-de-Marne avaient contribué au financement de l'espace culturel de la nouvelle cathédrale (galerie d'exposition, auditorium et salle de conférence) dans le respect scrupuleux de la laïcité et des lois de la République.

Le 7 octobre suivant, j'animais dans la nef de cette même cathédrale, autour de l'encyclique du pape François sur l'écologie, *Laudato si*, un débat public auquel participaient notamment la maire-adjointe MODEM du Plessis-Tréville et le maire communiste de Champigny. Y avait-il là « une activité consistant en l'exercice d'un culte, même présentée comme culturelle » ? Qui, dans la vie réelle, servait le mieux la laïcité et le vivre-ensemble : les élus du Val-de-Marne ou les frères de la rue Cadet ?

L'attentat islamiste contre *Charlie Hebdo*, le 7 janvier de la même année, a poussé le débat sur la laïcité à son paroxysme. Était-il tolérable, dans une démocratie libérale, qu'une poignée de terroristes viennent froidement assassiner des journalistes au nom d'Allah ? Non, la question ne devrait même pas se poser. Et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'embryon, une « vie en devenir ». Dans une réplique virulente, le philosophe Thibaut Collin dénonçait là ce qu'il qualifiait de « vichyste mental », opposant, à l'ambiguïté de l'expression de l'éditorialiste, l'évocation, par Emmanuel Macron dans son discours aux Bernardins, de « l'enfant à naître ». Ce qui en dit long du clivage irréductible qui traverse aujourd'hui le monde catholique lui-même sur cette question.

Que l'Église ait pu continuer à menacer des foudres éternelles, sans autre discernement, des femmes qui se résignaient à avorter, dans des pays très catholiques comme l'Irlande – où dans le même temps elle fermait les yeux sur des crimes pédophiles commis par des clercs, cachait les circonstances exactes du décès de centaines de bébés dans des orphelinats ou tolérait l'exploitation de milliers de femmes, même de moralité douteuse, dans des couvents de religieuses –, peut expliquer le rejet dont elle est aujourd'hui victime. Même parmi des personnes de tradition catholique. Au nom de grands principes vertueux, on a ainsi bafoué le message d'amour des Évangiles. Faut-il s'étonner que des citoyens aient fini par percevoir plus d'humanité dans certaines lois civiles que dans le Code de droit canonique et, partant, plus de compassion chez des non-croyants que chez de bons catholiques ? Que l'épiscopat irlandais ait choisi de faire « profil bas » durant la campagne du référendum dit assez la conscience qui était la sienne de sa propre responsabilité dans ce revirement de l'opinion.

Vouloir aujourd'hui ressusciter chez nous un passé abusivement « magnifié », où des femmes mouraient par centaines de l'intervention de « faiseuses d'anges », n'a aucun sens. Imaginer qu'il suffirait de parler « d'enfant à naître » là où la journaliste de *La Croix* évoquait une « vie en devenir » pour tracer la frontière entre la fidélité à l'enseignement de l'Église et

son reniement tient de l'aveuglement et de la manipulation. De l'idéologie aussi, lorsque l'enjeu caché est d'assurer la suprématie démographique de l'Occident chrétien face à la menace islamique.

Oui, l'avortement est **un drame**. Oui, vouloir en faire un droit objectif universel serait une régression, une négation de notre humanité. Mais ceux qui s'érigent sans nuance en défenseurs de la loi divine s'imaginent-ils vraiment pouvoir demain « restaurer » en France ou ailleurs un ordre moral où ce « crime » serait en toutes circonstances passible des tribunaux ? C'est alors qu'ils verraient se dresser devant eux des croyants dénonçant avec une même vigueur cette autre forme de régression, de négation de notre humanité.

Si la vie n'est pas unanimement reçue comme bénédiction de Dieu, elle est perçue par le plus grand nombre de nos contemporains comme un don précieux de la nature. Une nature que l'on sait désormais fragile et à préserver de la prétention des hommes à la dominer. De cette sensibilité nouvelle, tirons la conviction à faire partager, notamment aux jeunes générations, que la simple idée d'une « vie en devenir » vaut déjà d'être promue, comme telle, parce qu'elle peut lentement se transformer, dans le regard et la parole de jeunes parents, encore réticents, en reconnaissance du plus beau cadeau qui soit : un « enfant à naître ». Là est notre tâche commune, croyants ou non-croyants.

Dans son même discours historique à la tribune de l'Assemblée nationale, Simone Veil poursuivait : « Je voudrais vous faire partager une conviction de femme (je m'excuse de le faire devant cette assemblée presque exclusivement composée d'hommes) : aucune femme n'a recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. » Voilà bien ce qu'il faut en permanence avoir à l'esprit. Mais cette observation même

devrait, pour la société, être porteuse d'exigences. Si aucune femme ne recourt à l'avortement par plaisir, alors on ne peut pas limiter la « réponse sociale » au seul bon fonctionnement des centres d'IVG ou à un travail de « déculpabilisation » de la femme enceinte. Comme si son ressenti profond n'était jamais que le reliquat regrettable d'une vieille morale judéo-chrétienne totalement dépassée. L'avortement, vécu comme une épreuve physique, psychologique et morale par la plupart des femmes, justifie que l'on s'interroge, en amont, sur sa prévention et sur la part de responsabilité qui incombe au partenaire masculin, voire sur de possibles alternatives, au lieu de se contenter de le gérer comme un mal nécessaire ou comme une conquête du droit des femmes.

Nul n'est obligé de partager la morale catholique. Mais si la distinction entre pratique légale et exigence éthique est effectivement nécessaire à la bonne santé morale d'une société, même sécularisée, on ne peut pas se résigner à considérer que l'avortement constituerait un simple droit acquis sur lequel il n'y aurait plus lieu de s'interroger. Un droit qui deviendrait en quelque sorte celui de « souffrir dans la dignité ». « Obscurantisme », accuseront certains ! Je tiens pour ma part que le pire obscurantisme est de congédier la raison qui nous demande d'être toujours en questionnement, en prétextant de la souveraineté de la délibération démocratique. Il arrive, contre bien des idées reçues, que ce soient les catholiques qui en appellent à la raison contre la molle résignation ou la fausse compassion des opinions publiques. Une manière pour eux de servir loyalement le Bien commun.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

globalisation néolibérale est dénoncée par ces mêmes élites comme réactionnaire voire même fasciste et, pire que tout, « populiste ».

Leur constat est pourtant que le néolibéralisme, du fait de ses nuisances individuelles et collectives (creusement des inégalités, exclusion des plus faibles, destruction de la biodiversité, épuisement des ressources de la planète, gaspillage et pollution de l'air, de l'eau et du sol...), est aujourd'hui massivement rejeté par les opinions publiques de nombreux pays, à commencer par ceux-là mêmes qui ont inventé la mondialisation : États-Unis et Grande-Bretagne. Le vote du Brexit outre-Manche, l'arrivée au pouvoir de Donald Trump à la Maison Blanche, l'élection successive de Matteo Salvini, Jair Bolsonaro ou plus récemment Boris Johnson n'ont pas d'autre origine que cette exaspération populaire. L'un des auteurs, le philosophe slovène Slavoj Žižek, écrit en ce sens :

La colère populaire n'est pas une manifestation de l'arriération des gens ordinaires mais l'indice de la grande faiblesse de l'idéologie libérale hégémonique elle-même qui n'est plus en mesure de « fabriquer du consentement ».

En France, l'année précédente (2016), le géographe Christophe Guilluy avait lancé un pavé dans la mare, à quelques mois de l'élection présidentielle, avec son livre *Le crépuscule de la France d'en haut*³. En totale convergence d'analyse avec les auteurs de *L'âge de la régression*, il y dénonçait « le plus grand plan social de l'histoire, celui des classes populaires ». Ne pouvant accéder ni financièrement ni culturellement aux grandes métropoles régionales (une quinzaine) où se créent l'emploi et les richesses et où se concentrent les bénéficiaires de la mondialisation, on les retrouve majoritairement dans la France

rurale, les petites villes de province, la banlieue des métropoles... sacrifiées sur l'autel de la globalisation. Pire encore, analysait-il : les élites, de gauche comme de droite, finissent par se résigner à la perspective du non-emploi structurel des classes populaires de la France périphérique. Quitte à envisager d'acheter la paix sociale par le biais d'un « revenu universel » d'inspiration profondément libérale.

J'entends bien que la dignité de la personne humaine réside plus dans la reconnaissance de son « utilité » au service des autres, qui peut prendre bien des formes (travail domestique ou d'utilité collective, engagement associatif...), que dans le seul exercice d'une profession rémunérée. Il n'empêche ! Ce consentement satisfait des nantis à une économie dérégulée, qui organise l'exclusion des autres du marché du travail, me choque profondément. Comment ne pas voir qu'elle est non seulement injuste mais lourde de menaces de révolte ?

Pardon pour cette longue « analyse de textes » que certains pourront trouver orientée – bien ou mal – en fonction de leur propre sensibilité politique. Je la crois pourtant nécessaire à qui veut comprendre le « moment » historique que nous vivons, chez nous comme dans l'ensemble des pays développés aussi bien qu'à l'échelle du monde puisque nos sorts sont liés. Je crois cette réflexion utile à nos débats dans la perspective d'échéances électorales décisives qui peuvent ouvrir, comme toujours en démocratie, sur une alternance au pouvoir. Car si la France, lors de la présidentielle de 2017, n'a pas basculé dans le groupe des pays dits populistes, sans doute est-ce dû à la « divine surprise » (aux yeux de ses partisans) de la candidature de Macron qui a pu donner le sentiment, dans un contexte général de « dédagisme », d'incarner une alternative nouvelle, crédible et durable face à Marine Le Pen. Sera-ce encore le cas en 2022 ?

Le livre de Christophe Guilluy proposait deux autres

observations qui avaient retenu mon attention. Les médias et les milieux dirigeants, expliquait-il, sont parvenus à rendre « invisibles » les classes populaires, auxquelles ils ont substitué les minorités immigrées. Comme si la société française se structurait désormais autour d'une élite dirigeante, d'une classe moyenne aux contours fluctuants et d'une population immigrée incarnant les seuls « pauvres » à prendre en considération. À ce constat, il ajoutait une mise en garde : « La classe dominante a tout à craindre d'une radicalisation de la France populaire et périphérique. »

Les outils théoriques étaient donc disponibles pour nous aider à décrypter le phénomène des Gilets jaunes qui, pendant des mois, est précisément venu sortir de la clandestinité médiatique une certaine France populaire, et concrétiser la prophétie de Guilluy de radicalisation et d'ébranlement de la classe politique. Alors que les chefs d'entreprises et les décideurs économiques ont été étrangement épargnés.

L'augmentation de la taxation du carburant n'a été, au départ, que la goutte de pétrole qui a fait déborder le vase. Mais on sait d'expérience qu'acculer une personne ou un groupe social sans lui ménager la moindre porte de sortie est la pire manière de nourrir l'exaspération ou la désespérance et de susciter la violence. Et nous en étions là – sans doute y sommes-nous encore – pour des millions de Français qui vivent à la périphérie des grandes agglomérations urbaines ou en zone rurale, et – disons-le – qui ont le sentiment de vivre – ou de survivre – en marge d'une société dont ils pensent qu'elle n'est plus la leur, qu'elle ne les écoute plus, ne les voit plus, ne les entend plus... puisque, précisément, ils lui sont devenus « invisibles ». Pour beaucoup, la conscience même de la profondeur du malaise est née sur les ronds-points de l'Hexagone, du récit que les uns et les autres ont partagé sur leurs conditions d'existence. C'est là

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

creuser le fossé entre les uns et les autres. La parution simultanée, début 2017, du livre de Laurent Dandrieu *Église et immigration, le grand malaise*⁴, et de celui d'Erwan Le Morhedec, *Identitaire, le mauvais génie du christianisme*⁵, fournit les éléments d'un débat qui n'est pas près de se clore. Dandrieu y développe la thèse d'un plan concerté d'invasion de l'Europe pour en faire une terre d'islam. Or le refus – ou l'impossibilité – d'imposer aux musulmans une logique d'assimilation induit-il le renforcement d'un communautarisme destructeur de nos valeurs, de notre mode de vie, en un mot, de notre civilisation ? Ce à quoi l'ouvrage de Erwan Le Morhedec, publié simultanément mais de manière purement fortuite, objecte fort justement qu'il est impossible d'assigner à un pays une identité figée et de décréter à quel moment de son histoire elle aurait été constituée et arrêtée. Et d'ailleurs, ajoute-t-il : « Qu'un pays en lui-même puisse être chrétien [...] paraît aussi faux d'un point de vue spirituel que culturel. »

Pour Dandrieu, l'Église catholique, par son appel constant à l'accueil inconditionnel des réfugiés et des migrants, ainsi qu'au respect de leur identité, fait le choix de sociétés européennes sécularisées, pluriethniques et multiculturelles. Elle prend le risque de miner notre unité nationale et de plonger le continent européen dans la guerre civile. Ainsi, à le suivre, la civilisation européenne demanderait-elle aujourd'hui à être sauvée contre le christianisme ! Contre les valeurs spirituelles mêmes qui la fondent, parmi lesquelles l'accueil de l'étranger auquel s'identifie le Christ dans les Évangiles. L'urgence serait à préserver l'arbre en le coupant, au besoin, de ses racines ! Sauver la culture de chrétienté au prix de la foi chrétienne.

Que répondre ? Que sur cette question dont elle ne détient pas les clés, l'Église est légitime à défendre une éthique de

conviction, là où il appartient aux responsables gouvernementaux de définir les contours d'une éthique de responsabilité, pour reprendre ici la distinction chère à Max Weber. Et d'ailleurs, si l'Église dénonce « l'inhumanité de l'accueil » (Mgr Benoist de Sinety) ou rappelle comme un impératif évangélique le respect dû à l'étranger, dès lors qu'il est sur notre sol, jamais elle n'a invité les peuples à se déraciner et à migrer. C'est au contraire une constante de sa doctrine sociale que d'appeler la communauté internationale à permettre à tout être humain de continuer à vivre sur sa terre natale, ce qui correspond généralement à son désir le plus cher. De quoi me remettre en mémoire le *Volem viure al país* (« Nous voulons vivre au pays ») des paysans du Larzac menacés d'expulsion dans les années 1970 et qui avaient reçu le soutien de Lanza del Vasto, mais aussi des évêques de Rodez et Montpellier, lors d'un jeûne symbolique... auquel je m'étais associé.

Dans son message du 12 septembre 2015 pour la Journée mondiale des migrants et des réfugiés, le pape François écrit : « L'Église est au côté de tous ceux qui s'emploient à défendre le droit de chacun à vivre avec dignité, avant tout en exerçant leur droit à ne pas émigrer pour contribuer au développement du pays d'origine. »

Qui peut imaginer qu'un homme jeune puisse quitter ceux qu'il aime, parfois sa femme et ses enfants, affronter les dangers de l'exil, du racket, de la violence, de la torture et de l'esclavage, d'un possible naufrage en Méditerranée parce qu'il aurait appris qu'en France il pourrait bénéficier de la gratuité des soins ? On est là en pleine idéologie. En revanche, tout migrant africain réalise, hélas, la prophétie du président Boumediene, déclarant en 1976 à la tribune des Nations unies : « Un jour, des millions d'hommes quitteront les parties méridionales du monde pour faire irruption dans les espaces

relativement accessibles de l'hémisphère nord, à la recherche de leur propre survie. »

J'ai passé des mois sans écrire sur mon blog la moindre ligne à propos des migrations. Par trop de lassitude et de découragement. Jusqu'à ce jour du 17 janvier 2018 où j'ai ressorti de ma bibliothèque le livre d'entretiens écrit en 1990 avec Mgr Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai, alors président de la Commission épiscopale des migrations au sein de la Conférence des évêques de France. Un livre au titre audacieux voire démagogique aux yeux de certains : *Immigration, le cœur et la raison*⁶, pour mieux signifier qu'il n'y avait pas entre les deux termes contradiction mais convergence. Un livre dont l'accueil avait été si distant, y compris dans les médias catholiques, que l'éditeur avait rapidement décidé de le mettre au pilon. J'avais oublié en avoir rédigé un avant-propos qui, à la relecture, me semblait n'avoir pas pris une ride, à presque trente ans de distance. J'y écrivais :

L'alternative est, hélas, tragiquement simple pour l'avenir : bétonner aux frontières de l'Europe pour nous protéger, le jour venu, de ces desperados de la faim ou faire tomber la pression, s'il en est encore temps, et s'attaquer aux sources mêmes de ces mouvements migratoires. À terme, il ne s'agit, rien moins, que d'une alternative de guerre ou de paix. Or, les mêmes groupes de pression qui dénoncent la menace immigrée dans l'Hexagone sont parvenus à jeter globalement la suspicion sur l'aide au développement qu'ils présentent pourtant comme l'alternative aux grands mouvements migratoires. La boucle est bouclée. La France des libertés et des droits de l'homme se referme dans sa coquille et ses privilèges de nation riche. Le discrédit global jeté sur le tiers-monde, ses dirigeants, ses peuples et sur l'action en sa faveur des organisations non gouvernementales (ONG), pourra toujours servir, le moment venu, à justifier l'usage de la force contre de nouvelles vagues de migrants.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

moi ce goût de la liberté et qui serait sans doute heureux de pouvoir lire ces pages.

Merci à Robert Scholtus, qui a bien voulu risquer sa réputation de théologien à préfacer cette prose parfois si peu orthodoxe !

Merci à mes amis Michel Kubler, Hubert Debbasch, Xavier Gravend-Tirole et Odile Rannou pour leur relecture amicale, bienveillante mais exigeante, dans la chaleur de l'été.

Enfin, un immense, reconnaissant et affectueux merci à mon épouse, Annie Poujol, pour son travail scrupuleux de relecture et correction ultime du manuscrit.

L'auteur peut être joint à l'adresse suivante :

cathlib@yahoo.com

Pour s'abonner gratuitement à son blog :

www.renepoujol.fr

Table

Préface

Préambule. La mort du père

PREMIÈRE PARTIE

À propos de mon Église et de ceux qui la conduisent...

1. Le christianisme va-t-il mourir ?
2. Besoin de réformes ou de sainteté ?
3. De la peste pédocriminelle au choléra des dérives sectaires
4. Charles Darwin ou Bernadette Soubirous ?
5. Dire ma foi ou celle de l'Église ?
6. Et Dieu vit que cela était bon
7. Le bon sens de la foi en héritage
8. Prêtres pour l'éternité
9. Laïcs et femmes dans l'Église

DEUXIÈME PARTIE

À mes frères chrétiens

10. Ma mère et mes frères
11. Divorcés, homosexuels... encore un effort !
12. Arrêtons de faire la morale au monde entier
13. La vérité comme quête partagée

TROISIÈME PARTIE

À la société où je vis

14. Laïcité, toute la laïcité, rien que la laïcité
15. Au Parlement de voter la loi, pas de dire le bien et le mal
16. À la recherche du Bien commun
17. La nouvelle « question sociale »
18. Au chevet de notre maison commune et de ses habitants

Conclusion. La liberté des enfants de Dieu

Remerciements

DU MÊME AUTEUR

Des catholiques racontent Mai 68 (collectif), Temps Présent, Paris, 2018

André Gouzes. Une pensée par jour, textes choisis par René Poujol, Médiaspaul, Paris, 2017

Le secret spirituel de l'abbé Pierre, avec Jean-Marie Viennet, Salvator, Paris, 2015

Sylvanès, l'aventure d'une vie, avec Michel Wolkowitsky, Desclée de Brouwer, Paris, 2011

Sylvanès. Histoire d'une passion, avec le frère André Gouzes op, Desclée de Brouwer, 1991 ; rééd. 2010

Immigration, le cœur et la raison, avec Mgr Jacques Delaporte, Desclée de Brouwer, Paris, 1990

Oser l'espérance. Une vie d'évêque, avec Mgr Jacques Delaporte, Desclée de Brouwer, Paris, 1989